

## Projet d'agrandissement du quai n° 19 à Saint-Joseph-de-Sorel

Dossier : 6211-04-053

### Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 27 février au 13 avril 2007

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet d'agrandissement du quai n° 19 à Saint-Joseph-de-Sorel par Terminal Maritime Sorel-Tracy* a pris fin le 13 avril 2007. Conformément au mandat qui lui a été confié le 8 février 2007 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 27 février au 13 avril 2007, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

Terminal Maritime Sorel-Tracy propose de prolonger ses installations portuaires, soit le quai n° 19 situé au confluent de la rivière Richelieu et du fleuve Saint-Laurent à Saint-Joseph-de-Sorel, sur une longueur de 100 mètres, soit 25 mètres vers le sud et 75 mètres vers le nord. Avec ses 316 mètres, le quai serait alors en mesure d'accueillir deux navires simultanément et de répondre aux standards actuels des quais industriels modernes qui ont une longueur minimale de 300 mètres. Le projet permettrait également de retirer entre 4 000 et 5 000 camions par année de la circulation à Sorel-Tracy et à Saint-Joseph-de-Sorel. L'achalandage annuel du quai demeurerait de 75 bateaux.

En ce qui a trait à l'échéancier du projet, selon Terminal Maritime Sorel-Tracy, les travaux seraient réalisés entre avril et août 2007.

*(Extrait du communiqué émis le 27 février 2007)*

### Le questionnement soulevé

Les questions recueillies pendant la période d'information et de consultation publiques proviennent de la séance d'information, de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation.

### Le Projet

#### **L'achalandage des camions et des navires commerciaux**

- Le calcul utilisé pour en arriver au chiffre de 4000 à 5000 camions circulant entre les autres quais loués et l'aire d'entreposage du terminal ;
- la confirmation que l'achalandage des navires commerciaux accostant au quai demeurera le même.

#### **Les retombées positives du projet et les emplois**

- La diminution des véhicules lourds circulant dans le secteur ;
- la consolidation et l'augmentation du nombre d'emplois ;

- les conséquences sur les emplois si le projet ne se réalise pas.

### **Le milieu biophysique et les mesures d'atténuation**

- L'augmentation potentielle des sédiments à l'est du quai à la suite du dragage de la partie nord de celui-ci ;
- l'appréciation des citoyens quant aux mesures proposées pour compenser la perte d'habitats de poissons.

### **La période d'information et la procédure**

- Une demande d'éclaircissement concernant la date de la fin de la période d'information et la demande d'audience ;
- le nombre de demandes d'audience publique déjà reçues ;
- la pertinence de faire une analyse des effets cumulatifs des différents projets prévus dans cette région et la façon de faire valoir cette préoccupation auprès des autorités.

### **Les autres préoccupations**

- Les coûts du projet ;
- les travaux d'agrandissement du quai ayant été faits dans les années antérieures ;
- le futur statut de la rue McCarthy ;
- l'annonce de la construction d'un talus afin d'isoler les résidences du terrain de l'entreprise.

## **Les activités d'information et de communication**

### **Les centres de consultation**

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque Le Survenant	145, rue George, Sorel-Tracy
Hôtel de ville de Saint-Joseph-de-Sorel	700, rue Montcalm, Saint-Joseph-de-Sorel
Bureau municipal de Saint-Ignace-de-Loyola	25, rue Laforest, Saint-Ignace-de-Loyola

## Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

## La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
Lundi 26 février 2007	<i>Le Soleil</i>	
Lundi 26 février 2007	<i>La Presse</i>	
Mardi 27 février		<i>Les 2 Rives</i>
Samedi 3 mars 2007		<i>La Voix</i>
Mardi 6 mars 2007		<i>Les 2 Rives</i>

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
27 février 2007 Début de la période d'information et annonce de la séance	Quotidiens, hebdos et médias électroniques de Lanaudière et de La Montérégie	170	Site du BAPE
21 mars 2007 Rappel aux médias	Quotidiens, hebdos et médias électroniques de Lanaudière et de La Montérégie	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

## La séance d'information

<b>Date</b>	Mercredi 21 mars 2007, 19 h 30
<b>BAPE : Animation</b>	M <sup>me</sup> Danielle Hawey, conseillère en communication
<b>Accueil et prise de notes</b>	M <sup>me</sup> Marie-Josée Méthot, coordonnatrice
<b>Promoteur</b>	M. Claude Vézina, biologiste, directeur technique Environnement, Roche M. Ivan Boileau, vice-président projets spéciaux, Terminal Maritime Sorel-Tracy M. Normand Giroux, vice-président Opérations, Terminal Maritime Sorel-Tracy
<b>Assistance</b>	40 personnes
<b>Durée</b>	1 heure

## Les relations de presse

L'hebdomadaire *Les 2 Rives* était représenté à la séance d'information du 21 mars 2007. Par ailleurs, la responsable du dossier a communiqué avec les médias couvrant le territoire concerné par le projet afin de relayer l'information à la population intéressée.

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Des articles mentionnant la période d'information, la séance d'information et la description du projet sont parus dans les hebdomadaires *Les 2 Rives*, *L'Écho D'Autray*, *L'Action*, *La Voix*, le site Internet *Sorel-Tracy Magazine* et *La Vie Rurale*. De plus, le communiqué du BAPE a été en ondes, sur le babillard de la station de télévision *Canal-Vox de Sorel-Tracy*, durant la période précédant la séance d'information.

Québec, le 16 avril 2007

Rosemary Al-Hayek, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Danielle Hawey, conseillère en communication et Marie-Josée Méthot, coordonnatrice